

Vendredi 28 février 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET MÉTROPOLITAINES

DES 15 et 22 MARS 2020

Envoi des cartes électorales

Conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle « NOR INTA2000662J » du 16 janvier 2020, une carte électorale sera envoyée aux personnes nouvellement inscrites sur les listes électorales, ainsi qu'aux personnes ayant signalé un changement de domicile depuis la dernière refonte électorale intervenue en avril 2019.

Ces personnes vont ainsi recevoir, à leur domicile, **fin février ou début mars 2020**, une carte d'électeur.

Les cartes qui n'auront pas été distribuées retourneront en mairie et seront mises à disposition de leur titulaire, le jour du scrutin, au bureau de vote concerné, sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité. La Ville de Marseille devra alors tenir compte des indications fournies par les électeurs, notamment leur nouvelle adresse, sous réserve de signature.

Il est vivement recommandé à l'ensemble des électeurs :

- de vérifier l'état civil (nom de naissance, prénom(s), sexe, date de naissance) figurant sur leur carte électorale,
- de vérifier, avant de se rendre aux urnes, leur situation électorale sur le site service-public.fr à l'adresse suivante :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ou sur **www.marseille.fr** rubrique élections municipales - infos pratiques -

Les personnes qui constateront des différences par rapport à l'état civil mentionné sur leur acte de naissance ou sur leur carte nationale d'identité, doivent respecter les consignes indiquées sur le site internet :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Cas particulier des personnes délogées :

Conformément aux dispositions du code électoral, il est porté à la connaissance des personnes dont l'immeuble a fait l'objet d'une interdiction d'occuper que leurs cartes d'électeur **ne suivront pas les demandes de transfert de courriers sur une nouvelle adresse.**

Aussi, leur carte d'électeur sera mise à disposition :

1. les cartes qui n'auront pas été retirées en bureau de poste à la date précitée, retourneront en mairie et seront mises à disposition de leur titulaire, le jour du scrutin, dans leur bureau de vote habituel.
2. dans les bureaux de poste (*voir liste ci-dessous*) jusqu'au mercredi 4 mars 2020 .

Points de retrait à disposition des personnes délogées

- Dans les 1^{er}, 3^e et 5^e arrondissements :

- **Le courrier ordinaire et recommandé** doit être retiré au guichet du Carré Entreprise, 14 rue d'Anthoine, 13002 Marseille, ouvert la semaine de 8h00 à 17h00 et le samedi de 8h00 à 12h00.

- **Les colis** sont à retirer à l'agence Coliposte de Marseille Est, 189 boulevard de la Valbarelle, 13011 Marseille, accessible de de 9h à 16h.

- Dans les 4^e et 14^e arrondissements :

- **Le courrier ordinaire et recommandé** doit être retiré au guichet du Carré Entreprises, 46 avenue de Saint Just, 13004 Marseille, ouvert la semaine de 8h30 à 16h00 et le samedi de 8h30 à 10h00.

- **Les colis** sont à retirer à l'agence Coliposte, 39 avenue Claude Monet, 13014 Marseille, accessible de 9h à 16h.

- Dans le 5^e arrondissement :

- **Le courrier ordinaire et recommandé** doit être retiré au guichet du Carré Entreprise, 65 rue Louis Astruc, 13005 Marseille, ouvert la semaine de 8h15 à 13h et de 8h15 à 11h le samedi.

- **Les colis** sont à retirer à l'agence Coliposte Est, 189 boulevard de la Valbarelle, 13011 Marseille, accessible de 9h à 16h.

- Dans le 6^e arrondissement :

- **Le courrier ordinaire et recommandé** doit être retiré au guichet du Carré Entreprise, 30 avenue CANTINI, 13006 Marseille, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

- **Les colis** sont à retirer à l'agence Coliposte Est, 189 boulevard de la Valbarelle, 13011 Marseille, accessible de 9h à 16h.

- Dans le 6^e arrondissement (MAIS distribués par le bureau de Tobelem 7^e arrondissement) :

- **Le courrier ordinaire et recommandé** doit être retiré au guichet du Carré Entreprise, 44 Rue Sauveur Tobelem, 13007 Marseille, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 16h.

- **Les colis** sont à retirer à l'agence Coliposte Est, 189 boulevard de la Valbarelle, 13011 Marseille, accessible de 9h à 16h.

Contacts presse

Stéphanie LAURIN : 04 91 14 64 77

Aurore VINCENT : 04 91 14 64 90